

Noisy-le-Grand  
et sa mairie

150 ans d'histoire



## **SOMMAIRE**

**PAGES 04 à 20**

De 1841 à 2013, une histoire chronologique  
de la mairie de Noisy-le-Grand

**PAGES 21 à 24**

Le Domaine de la Roche du Parc : ou comment  
un fief seigneurial est devenu un lieu républicain

**PAGES 25 à 29**

Les maires au 19<sup>e</sup> siècle

# Noisy et sa mairie, 150 ans d'histoire

Alors que l'hôtel de ville de Noisy-le-Grand rouvre ses portes au bout de trois ans de travaux de rénovation et d'agrandissement, une petite pause dans la marche du temps s'imposait. Ce projet qui vient de se concrétiser n'est pas apparu du jour au lendemain, pas plus qu'il n'est le fruit du hasard. Si c'est en 2013 que Noisy est enfin dotée d'un hôtel de ville digne de ce nom et surtout de ses habitants, cette nécessité est apparue il y a plus de 30 ans. En remontant encore plus loin en arrière, c'est dès la naissance de la toute première mairie noiséenne en 1841 que s'est posée la question de proposer un lieu adapté aux besoins des habitants. A l'époque la mairie accueille aussi l'école, permettant ainsi à la République de s'implanter dans les campagnes. C'est à la mairie et à l'école que se fait l'éducation des citoyens. La mairie est aussi un symbole de la démocratie locale, et l'origine du mot commune, qui vient du latin populaire « *communia* : communauté de gens » donne toute sa force à cette dimension. Enfin, promulguant la loi du 20 septembre 1792 qui transférait aux communes la responsabilité de l'état civil, tenu jusqu'alors par l'Eglise, la Révolution française modifia profondément le « fond même de la vie sociale\* ».

Les communes consignèrent désormais naissances, mariages et décès. La mairie devint à la fois « le symbole d'une profonde rénovation civile\* » et un point d'ancrage dans la vie de tous les citoyens.

Avec cette brochure vous découvrirez au travers de l'histoire de l'hôtel de ville de Noisy-le-Grand depuis 1841, comment, au fil des siècles, la mairie de votre ville, votre mairie, est devenue ce lieu où s'exerce au quotidien la citoyenneté et où se vit la démocratie.

\*Jean Jaurés

## Naissance d'une mairie

**Avant le 19<sup>e</sup> siècle, le conseil municipal ne possède pas de lieu dédié. Mais dès 1841, il s'installe dans une propriété située au cœur du bourg 40 ans avant que la loi ne l'exige.**

### 1797-1840

**Le conseil municipal se réunit chez monsieur le maire. Avant le 19<sup>e</sup> siècle, la mairie en tant que lieu de réunion n'a pas d'existence propre.** C'est la loi municipale d'avril 1884 qui imposera à chaque commune d'avoir un local dédié pour abriter sa gestion : la mairie.

Il est donc difficile de rendre compte de l'activité municipale de Noisy dans les premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle, car au fil des délibérations du conseil municipal de cette époque (1797-1840), la mairie n'est pas clairement désignée. Les habitants de Noisy et le conseil se réunissent chez Monsieur le Maire, ou quelquefois dans l'église, comme en témoignent les registres des délibérations du conseil.

- le 14 février 1807 : « Maire, adjoints et membres du conseil municipal assemblés en la mairie »
- le 5 avril 1808 : « Réunis au lieu des séances ordinaire de la mairie »
- le 9 avril 1813, pour la nomination de deux gardes-messiers : « à l'issue

de la messe [...], après avoir fait battre la caisse dans tous les places et carrefours avec invitation aux habitants de se rendre à la porte de l'église »

- le 15 mars 1835 : « Le conseil municipal, réuni à l'heure de l'après-midi chez Monsieur le Maire »

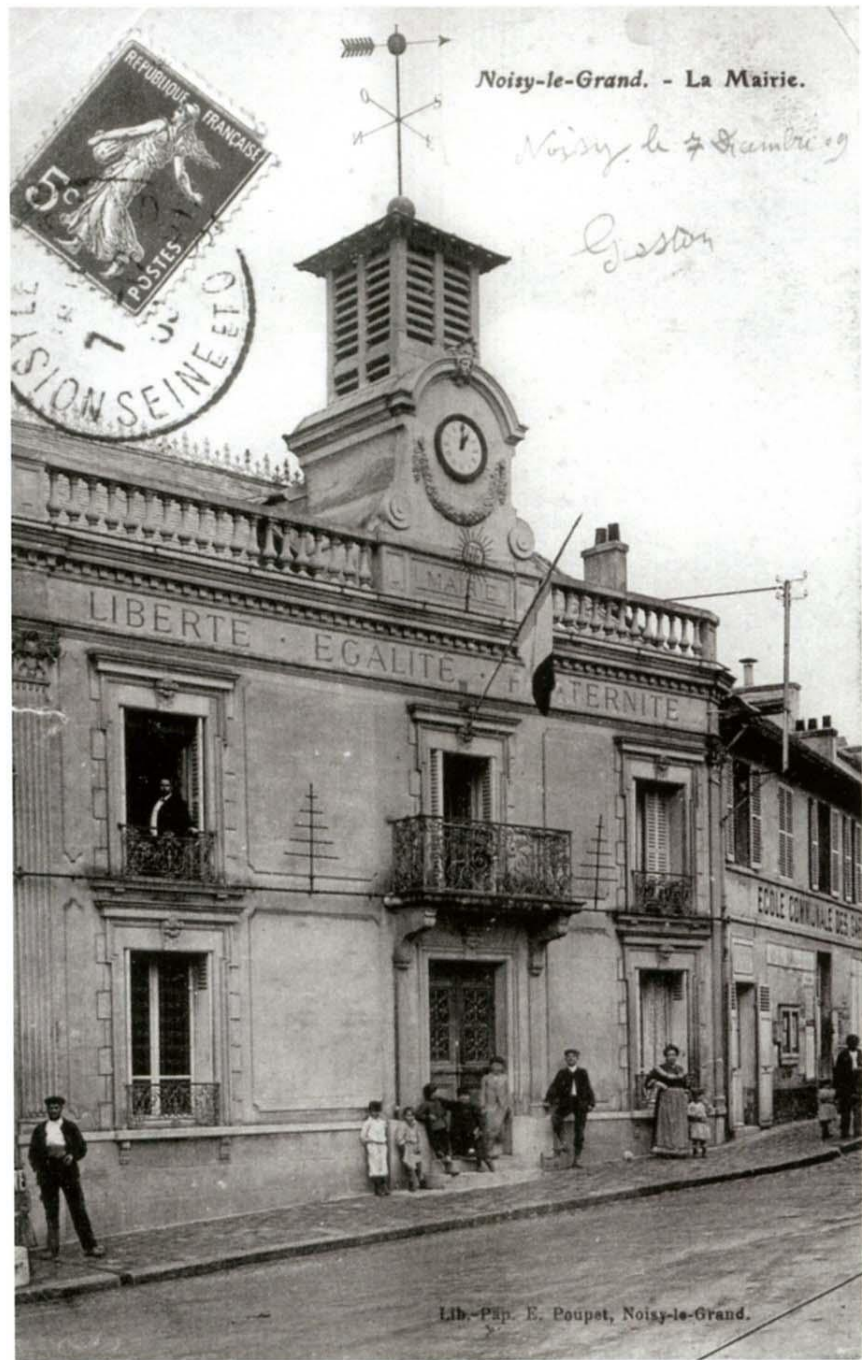
Il semble que la mention de la mairie ou du domicile du maire dépende simplement du rédacteur de la délibération.

### 1841, la propriété Desvignes devient mairie

**En août 1841**, la municipalité décide d'acquérir **la propriété Desvignes, rue Pierre-Brossolette**, en contractant plusieurs emprunts auprès de la caisse des Dépôts et Consignations. Les locaux sont utilisés à partir de janvier 1843. Actuellement en rénovation, cette bâtisse a abrité l'office de tourisme et d'animation jusqu'en 2011.

1 | Ancienne mairie de la Grande-Rue (actuelle rue Pierre-Brossolette)

© Archives municipales



## Un lieu des plus polyvalents

De 1841 à 1926, la mairie rassemble en son sein :

- une école pour les garçons,
- une école pour les filles,
- une « salle d'asile », équivalent d'une classe maternelle,
- un logement pour l'instituteur et un autre pour l'institutrice
- une « salle de mairie », c'est-à-dire une salle du conseil municipal et un secrétariat.

Le bâtiment, qui était à l'origine un bâtiment privé, n'a pas de signe distinctif.

Aussi, sur la façade principale, le mot « mairie » est inscrit en lettres majuscules.

**En outre, le conseil municipal décide à l'unanimité, le 17 juin 1884, d'apposer sur le frontispice du bâtiment, la devise républicaine « Liberté - Égalité - Fraternité » et les mots « République française ». Dès 1892, le drapeau national est installé en permanence.**

Jusqu'en 1926, la mairie subit de nombreux travaux notamment, d'amélioration des locaux intérieurs. La façade principale fait l'objet de plusieurs ravalements : en 1881, 1892, 1900 et 1923.



2 | Place de la mairie  
(actuelle rue Pierre-Brossolette)  
© Archives municipales



2 | Réception officielle à l'ancienne mairie au début du 20<sup>e</sup> siècle  
© Archives municipales

## Vive les (premiers) mariés !

Le 15 février 1843, à l'occasion du premier mariage célébré dans la nouvelle mairie, le maire, Pierre Ruffin, prononce le discours inaugural suivant :

*« Mes chers concitoyens,*

*Voilà la première fois que vous prenez possession de votre maison commune, désormais vous ne serez plus obligés de chercher un asile chez l'un ou chez l'autre. VOUS AVEZ VOTRE CHEZ VOUS.*

*Vos enfants recevaient leur éducation dans des endroits mal famés, aux extrémités du pays, par des maîtres inhabiles. Aujourd'hui, ils la reçoivent dans des classes vastes, bien aérées, au centre de la commune, par un instituteur et une institutrice instruits [...]*

*Vos classes sont assez grandes pour contenir vos électeurs et vous éviter le désagrément de tenir vos assemblées dans des endroits publics.*

*Vous avez voulu avoir une cloche pour annoncer l'ouverture et la fermeture des classes et une horloge.*

*Nos ressources étant épuisées et au-delà, vos dons volontaires vous ont procuré l'une et l'autre que l'on entend par toute la commune, et dans les champs.*

*En pensant que vos constructions devaient durer autant que la Commune, vous avez voulu que rien d'utile ne fût épargné pour assurer leur commodité et leur solidité.*

*Vous vous êtes résignés à faire les sacrifices nécessaires que le Gouvernement du Roi a allégés [...]*

*Que les autorités qui ont uni tant de bienveillance à seconder nos efforts et les personnes qui nous ont appuyés auprès d'elles veuillent bien recevoir ici l'expression de notre reconnaissance et de celle de la commune.*

*Vive le Roi ! »*

NOTA : Comme c'était le premier mariage que l'on faisait, la salle était pleine.

## Premières années animées

# 1870

Le château est occupé par les troupes prussiennes. Les batteries sont installées dans le parc, sur l'esplanade dominant la Marne.

### 1870, les prussiens sont à Noisy

Ce sera la première fois – et la seule à ce jour – dans l'histoire noiséenne que l'administration municipale de Noisy-le-Grand quittera la commune. En effet, en septembre 1870, et sous la menace d'invasion par les Prussiens, elle se retire à Paris, ainsi que la majorité des Noiséens, en prenant soin d'y mettre en dépôt les registres d'état-civil et les archives.

3 | Château Périac pendant la guerre de 1870  
© Archives d'État de Stuttgart.





**Extrait du registre du conseil  
municipal du 3 septembre 1873**

*« L'administration municipale ne mérite nullement le reproche [...] d'avoir abandonné la commune, car elle ne l'a quitté qu'au moment où le séjour lui en est devenu absolument impossible.  
Le maire, l'adjoint et quelques conseillers municipaux étaient encore réunis à la mairie le mardi 12 septembre 1870, lorsqu'ils apprirent la double nouvelle que l'ennemi, signalé aux environs, allait arriver d'un moment à l'autre, et que le pont de Bry-sur-Marne, qui mettait la commune en communication avec Paris, allait être rompu le jour-même sur l'ordre de l'autorité militaire. C'est alors seulement que l'administration municipale s'est résignée à se retirer à Paris, où l'avait précédée la presque totalité des habitants de la commune. En agissant ainsi, elle ne faisait que se conformer aux instructions du gouvernement, en même temps qu'aux nécessités les plus urgentes de la situation. En effet, les maires des communes situées dans le rayon d'investissement de la capitale avaient reçu l'ordre de mettre en dépôt dans Paris les registres d'état-civil et les archives communales, et quant aux habitants, ils avaient été invités d'une manière pressante à se réfugier dans Paris avec leurs récoltes et leurs bestiaux de manière à faire le vide devant l'ennemi. Ces instructions s'adressaient particulièrement et s'imposaient même aux communes qui, comme celle de Noisy-le-Grand, se trouvant non seulement dans le rayon d'investissement, mais encore sous le feu des forts, étaient destinées à devenir le théâtre même de la lutte. Presque tous les habitants ont obéi à ces avertissements. »*

Une bâtisse noiséenne, la propriété Périac, offre un champ de tir bien dégagé, dominant la Marne et le plateau d'Avron. En novembre 1870, les troupes prussiennes la réquisitionnent. Noisy-le-Grand fait partie du périmètre de la bataille de Villiers-Cœuilly qui se déroule le 30 novembre 1870.

## La Ville achète le château Périac

**En 1926, la commune saisit l'occasion d'acheter le château Périac à sa dernière propriétaire, Mme Bobier, veuve en premières noces de Maurice Périac. L'acte de vente est passé le 25 juillet 1926 et l'acquisition comprend le château, ses dépendances et de nombreux terrains.**

### **Premier transfert pour les services municipaux**

Lors du conseil municipal du 27 février 1926, la commune approuve le projet d'acquiescer le château *« considérant que les locaux actuels de la mairie sont devenus insuffisants et ne répondent plus aux besoins d'une population qui, en quelques années, s'est accrue considérablement. [...] Considérant l'état de vétusté et d'insalubrité de la mairie actuelle... »*

**Les services municipaux sont transférés dans la nouvelle mairie à la fin du mois de novembre 1926.**

### **31 Juillet 1927 : inauguration de la nouvelle mairie**

Le 31 juillet 1927, la municipalité organise une fête pour inaugurer la nouvelle mairie. Sont invités les élus des communes voisines, le préfet et le sous-préfet, les « notables » de Noisy – les quelques

chefs d'entreprises, les directeurs de lotissements, les enseignants –, les donateurs, le syndicat agricole, etc. Les différents temps forts du programme sont décrits avec une poésie désuète et force d'adjectifs (voir ci-contre). Outre les salves d'artillerie ou le concours du plus beau bébé présidé par le maire de la commune libre de Noisy-Plage, on note une curieuse « fête aérostatique comique avec pluie de jouets », qui s'explique sans doute par la participation de l'usine Lick et Paramount, qui fabriquait à Noisy-le-Grand des jouets en caoutchouc.

Le comité des fêtes rédige pour l'occasion un très sérieux cahier des charges pour « l'aménagement, le service et les fournitures afférents au vin d'honneur » :

- *« L'adjudicataire devra dresser [les tables et tréteaux mis à disposition] recouverts de nappes. Il fournira en outre environ 250 verres ordinaires de capacité de 15 à 18 centilitres et 40 coupes à champagne.*
- *La fourniture de vin comprendra : environ 12 bouteilles de champagne, marque Moët et Chandon, Carte Bleue, Montebelle ou marques similaires et environ 50 bouteilles de vin mousseux.*
- *Les gâteaux seront fournis par le comité des fêtes, seules seront à fournir par l'adjudicataire les assiettes pour les dresser. »*

La visite officielle a lieu en présence d'Edouard Herriot, alors ministre de l'instruction publique.

# 27/02/1926

Le conseil municipal approuve le projet d'acquérir le château  
 « Considérant que les locaux actuels de la Mairie sont devenus  
 insuffisants, et ne répondent plus aux besoins d'une population qui,  
 en quelques années, s'est accrue considérablement [...]   
 Considérant l'état de vétusté et d'insalubrité de la mairie actuelle... »

Liberté - Égalité - Fraternité      REPUBLIQUE FRANÇAISE      Liberté - Égalité - Fraternité

**VILLE DE NOISY-LE-GRAND**

**GRANDES FÊTES organisées avec le concours du "PETIT PARISIEN"**

**INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE**  
 et  
**FÊTE COMMUNALE**

**SAMEDI 30 JUILLET**

**BRILLANTE RETRAITE AUX FLAMBEAUX**  
 avec la Compagnie de Carabins du Régiment de la Saône et l'Association de Cadets  
 — ILLUMINATIONS ÉLECTRIQUES —

**DIMANCHE 31 JUILLET**

A 9 heures. — Salves d'Artillerie  
 A 14 heures 30, à la Mairie. — Réception des Personnalités Officielles  
 suite d'un Vœu d'Honneur à la Salle des Fêtes.  
 A 15 heures

**INAUGURATION DE LA NOUVELLE MAIRIE**  
 sous la Présidence d'Honneur de M. LÉONARD HERBOT, Ministre de l'Instruction Publique  
 et de M. BONNETYUSQUE, Préfet de la Seine-Inférieure  
 de M. FRANKLIN-BOUILLON, le Préfet, BRUNET, Député  
 et M. BONNET LAROCQUE, Sous-Prefet de Paris  
 — La visite publique aura lieu à l'issue de la Cérémonie —

A 17 heures, devant la Mairie  
**FÊTE AÉROSTATIQUE COMIQUE AVEC PLUIE DE JOUETS**  
 (à l'initiative de notre groupement)  
 Dû à la Commune Libre de Noisy-le-Grand avec son Orchestre de Bigueuxiens  
 A 22 heures 30, dans le Parc de la Mairie  
**GRAND FEU D'ARTIFICE**  
**BAL DE NUIT**  
 avec le Célèbre Jazz "TRON" — sous la tente Jacques (Entrée : 3 francs)

**SAMEDI 8 AOUT**

A 15 heures, Place des Écoles  
**CONCOURS DE TIR (réservé aux habitants de la Commune)**  
**BAL DE NUIT**  
 avec le Célèbre Jazz "TRON"

**DIMANCHE 7 AOUT**

A 9 heures. — Continuation de Concours de Tir  
 A 11 heures sur les Bords de la Mairie "Rive Charentaise"  
 — CONCERT —  
 par "L'AVENIR", Société de Tendance et Chœur Chef : M. DEBOURGALLE  
 A 15 heures, Parc de Villèle  
**GRAND CONCOURS DE TIR A L'ARC**  
 organisé par la Compagnie d'Arc de Noisy-le-Grand, Président : M. FÉLIX ALFRED  
 A 15 heures, Place de la Fête  
**JEUX POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES FILLES**  
 A 16 heures, sous la tente Jacques  
 Arrivée de la Commune Libre de Noisy-Plage avec son Cortège  
 Grand Concert donné par les Bigueuxiens  
**SAUTERIE ENFANTINE FLEURIE ET TRAVESTIE**  
 sous le Patronage de l'Orchestre Bigueuxien (Directeur : M. LAFERDIERRE)  
 Distribution de Prizes aux Enfants les mieux notés et leurs Parents

**CONCOURS DE BÉBÉS**  
 Élection de plus beaux Pigeons de Noisy  
 sous Patronage par la Mairie de la Commune Libre de Noisy-Plage  
 Les trois premiers prix recevront un diplôme  
 A l'issue de concours, les bœufs seront abattus et les débris distribués aux habitants de la Ville  
 Entrée : 1 franc — Enfants : 1 franc

A 17 heures, Place de la Fête  
 — CONCERT —  
 par la Société de Musique de Noisy-le-Grand (Chef : M. CROSI)  
 A 21 heures, sous la tente Jacques  
**BAL DE NUIT** avec Le "JAZZ"  
 offert gratuitement aux porteurs de billets de participation

**SAMEDI 13 AOUT**

A 20 heures, Salle des Fêtes  
**REPRÉSENTATION DE GALA**

PENDANT LA DURÉE DE LA FÊTE : NOMBREUSES ATTRACTIONS, TIRS, LOTERIES, MÂCHÉES, ETC. — BRILLANTES ILLUMINATIONS ÉLECTRIQUES

Imp. G. Poupet, Noisy-le-Grand, 1926, 288

4 | Affiche de la fête inaugurale de la nouvelle mairie, le 31 juillet 1927.  
 © Archives municipales.

5 | Château Périac. Début du 20<sup>e</sup> siècle. Avant sa transformation en mairie.  
 © Archives municipales.



## Premiers aménagements du bâtiment

Lorsque la municipalité investit la nouvelle mairie, rien n'a été modifié. Pour l'installation des services municipaux, la mairie fait l'acquisition de mobilier, de matériel et même de téléphones ! Dès 1927, différents travaux sont prévus.

**Le château devenu bâtiment civil, les premières transformations vont concerner les symboles de la République.**

En 1927, le rez-de-chaussée comprend :

- des bureaux, comme celui du maire,
- une salle des mariages,
- la salle du conseil,
- une salle de commissions,
- et le secrétariat.

Au premier étage se trouvent la salle des séances et la bibliothèque.

Le reste des pièces du premier étage ainsi que le deuxième niveau servent de logement de fonction pour les employés communaux.

L'installation de l'électricité et du gaz date de 1927-1928.

Le clocher républicain est terminé en 1931.

### Transformations en perspective

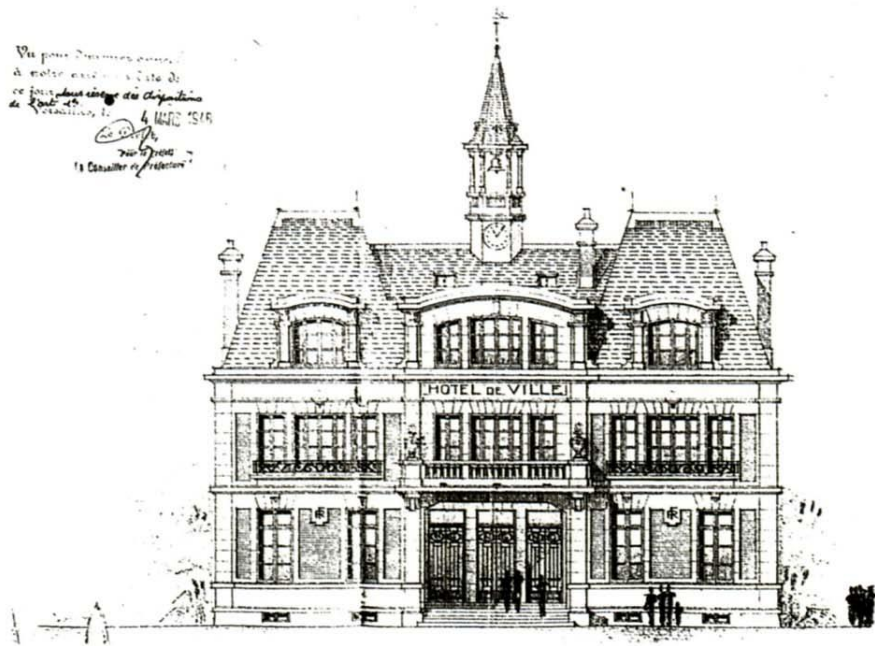
**En 1937, le conseil municipal souhaite améliorer l'agencement du bâtiment afin d'occuper au mieux l'espace offert.**

Il projette d'installer le chauffage central, de transformer l'escalier d'honneur et d'ajouter un balcon sur la façade principale.

Il suggère de supprimer les trois grilles de fer de l'entrée et d'agencer une nouvelle place devant la façade sud. Il souhaite supprimer l'entrée du bâtiment pour le public côté Marne et en réaliser une nouvelle côté sud.

**Mais les travaux envisagés dès 1937 tardent à démarrer...**

En 1938, seul le chauffage central est installé. La suite est tout bonnement ajournée en raison de la Seconde Guerre mondiale qui génère notamment de grandes difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction.



**6** | Projet de transformation, 1937.  
 Le projet prévoit de transformer la façade  
 par l'adjonction d'un balcon et d'aménager  
 une nouvelle place.  
 © Archives municipales

**7** | Château Périac devenu l'hôtel de ville avant  
 la Seconde Guerre mondiale. La place a été  
 modifiée et le clocheton républicain construit.  
 Le balcon n'a pas encore été réalisé.  
 © Archives municipales

### **Dix ans plus tard...**

Même après la guerre, les fournitures ne sont délivrées aux entrepreneurs que sur présentation de bons d'approvisionnement.

Il faudra donc attendre 1942 pour que l'escalier d'honneur soit construit et 1945 pour que le projet de transformation de la mairie soit relancé.

Le rapport de Monsieur Savin, secrétaire de mairie, en date du 11 octobre 1945 indique les difficultés pour y parvenir :

*« Un aménagement plus convenable des bureaux de la mairie devient de plus en plus nécessaire. Les difficultés actuellement rencontrées pour se procurer des matériaux rendent l'exécution des travaux presque impossible, mais il serait bon de procéder à une étude en vue d'une réalisation par tranches de travaux. »*

### **Profonds remaniements**

C'est dans les années 1947-1948 que les travaux imaginés dix ans plus tôt voient enfin le jour. Le hall d'entrée, côté sud, est totalement remanié ainsi que le perron, pour permettre l'accès au public. Le balcon est construit au dessus du perron, en béton armé, fermé par une balustrade.

Les séparations des pièces de l'ancien château sont totalement bouleversées et les cheminées disparaissent.

Un nouvel escalier d'honneur est construit.

### **(Encore) une nouvelle organisation**

- Au rez-de-chaussée se trouvent désormais les services liés au public et divers bureaux.
- Le premier étage est aménagé en salle des mariages et salle du conseil. Il continue d'abriter une bibliothèque.
- Au sous-sol, une cave sert de salle de répétition aux sociétés de musique. Deux salles sont occupées par le commissariat de police.



**11** | L'hôtel de ville après-guerre vu depuis l'avenue . Le balcon est construit.

© Archives municipales

**12** | Vue depuis la façade nord du château Periac.

© Archives municipales

## Début des années 1970 : première extension

Début des années 1970, la mairie ne correspond plus à l'évolution de la population noisienne et ne permet plus de recevoir le public

Après la guerre, la taille de la ville augmente sans cesse.

Un élan qui va s'amplifier avec la naissance de la Ville nouvelle.

Très vite, les bâtiments se révèlent inadaptés.

Les quartiers, parfois excentrés, génèrent de nouveaux besoins.

**Aussi, en 1963, la mairie annexe des Richardets est construite.**

**Vingt ans plus tard, en 1983, c'est la mairie annexe du Champy qui sera aménagée<sup>4</sup>.**

### Évolution de la population noisienne



13 | La mairie, 1968 © Archives municipales

### 1968-1971, l'hôtel de ville s'agrandit

Pour remédier au manque de place dans la mairie principale, un projet d'agrandissement est étudié dès 1968. L'étude proposant d'agrandir la mairie sur la façade côté Marne est acceptée et les travaux achevés en 1971. Il s'agit d'un bâtiment semi-enterré de deux niveaux, dont la construction est projetée contre la façade arrière de la mairie. Les services accueillant du public y sont installés. Ils y accueilleront les Noiséens jusqu'en 2009. Mais la croissance de la ville va vite, très vite... Besoin de plus de services, de plus d'agents et donc de plus de locaux... Les municipalités successives parent au plus urgent, disséminant les services dans quatorze lieux différents, au gré des opportunités immobilières. Une situation génératrice de confusion et de surcoûts importants.



## 2009, la ville décide de rénover et d'agrandir le bâtiment historique



14 | Vue aérienne de la mairie aujourd'hui © Ka-ra



15 | Parvis à l'arrière de l'hôtel de ville © Ka-ra

En 2001, l'inadaptation et l'insalubrité des locaux du bâtiment historique de la place de la Libération finit de convaincre de la nécessité d'entreprendre des travaux de grande ampleur.

**Le projet retenu dessine un nouvel ensemble de 11 000 m<sup>2</sup>, composé de l'hôtel de ville historique, restauré des fondations à la toiture, et d'un nouveau bâtiment constitué de deux ailes de trois niveaux.**

Tirant judicieusement avantage de la pente naturelle du coteau, le projet architectural proposé répond à deux données essentielles du cahier des charges de l'équipe municipale : restaurer ce bâtiment historique pour lui redonner sa stature symbolique tout en intégrant la dimension environnementale.

**En 2009, les services municipaux quittent donc l'hôtel de ville historique** pour laisser la place aux grues et aux pelleteuses. Derrière ses palissades bleues et blanches, la rénovation de l'hôtel de ville de Noisy-le-Grand va se poursuivre



16 | La salle du conseil aujourd'hui © Ka-ra

pendant trois années. Au fil des mois, les Noiséens vont voir ses contours se dessiner, de plus en plus précis. Le bâtiment va prendre forme sous l'impulsion du travail des ouvriers issus de plus de trente corps de métiers : maçons, grutiers, terrassiers, couvreurs, charpentiers, peintres, électriciens, horloger, jardinier, tailleurs de pierres, plaquistes, menuisiers, etc. Certaines phases, spectaculaires, comme la dépose du toit et de la charpente, puis leur reconstruction, resteront longtemps dans les mémoires. **L'installation de cette charpente a nécessité un savoir-faire traditionnel semblable à celui utilisé pour un édifice classé Monument historique.**





## 15 janvier 2013, l'hôtel de ville rénové et agrandi ouvre ses portes

Toit d'ardoises bleu marine taillées en écailles de poissons, encadrements de fenêtre en bois, moulures et briques comme neuves : **fidèle aux plans d'origine**, le bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle a recouvré son lustre d'antan.

À l'arrière, imperceptibles depuis l'avenue Aristide-Briand, les deux ailes recouvertes d'un toit végétalisé affichent toute la modernité d'un bâtiment éco-conçu : récupération des eaux de pluie, régulation thermique par pare-soleil et ventilation nocturne, éclairage extérieur frugal en énergie qui dure vingt ans.

Le bassin enterré récupère l'eau pour l'arrosage du jardin de 750 m<sup>2</sup>.

Entre le fil d'eau de l'avenue Aristide-Briand et celui de la promenade François-Mitterrand, les bassins en enfilade du jardin créent une continuité aquatique entre les quartiers.

Une idée majeure a guidé la conception du nouvel hôtel de ville : **garantir un haut niveau de qualité dans les services rendus aux Noiséennes et aux Noiséens.**



18 | La façade de l'hôtel de ville après la restauration.

© Archives municipales - Henri Perrot



19 | L'entrée du nouvel hôtel de ville.

© Archives municipales - Henri Perrot

Ses aménagements et son fonctionnement ont pour seule ambition de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Le bâtiment est accessible à tous, grâce à une entrée désormais à hauteur de chaussée et des ascenseurs assurent la liaison entre les différents niveaux du bâtiment historique et de ses extensions, y compris à l'extérieur. En rassemblant tous les pôles municipaux recevant du public – état civil, éducation, petite enfance, logement, seniors, sports, etc. –,

**la Ville simplifie les démarches des Noiséens.** C'est dans cette optique qu'elle a créé un guichet unique, l'Espace Infos-services, nouveau centre névralgique de la mairie, organisé pour répondre immédiatement aux questions des Noiséens.

# À l'origine : le domaine de la Roche-du-Parc

Lorsqu'en 1926, le conseil municipal achète le château Périac, du nom de ses derniers propriétaires, la grande demeure bourgeoise a déjà une longue histoire qui prend sa source au 17<sup>e</sup> siècle, avec la création du domaine de la Roche-du-Parc. De grands noms y vécurent, comme la famille Des Réaulx, dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle, et, au début du 19<sup>e</sup> siècle, André de Burthe d'Annelet de Rosenthal, marquis et baron d'Empire.

## 1632, un ancien fief seigneurial

Durant l'Ancien Régime, le domaine de la Roche-du-Parc était l'un des plus grands fiefs seigneuriaux de Noisy. L'érection de ce fief date de 1632 (morcellement du fief de Villeflix). Ces seigneuries, issues de la donation qu'avec fait le roi Henri I<sup>er</sup> à ses officiers au 11<sup>e</sup> siècle, se partageaient les terres de Noisy-le-Grand avec les moines de Saint-Martin-des-Champs. Ces derniers possédaient terres, forêts, prés, vignes et avaient le droit de basse et haute justice sur tous les habitants de Noisy.

La mairie actuelle est installée dans une propriété qui a servi d'habitation pendant près de

# 60 ans.

## 1790, la propriété mise « sous séquestre par la nation »

Au début du 18<sup>e</sup> siècle, le domaine de la Roche-du-Parc appartient à la famille Des Réaulx. En 1789, à la Révolution, Marie-Jeanne Demeuves, veuve du comte Louis des Réaulx, en est propriétaire. Ces nobles, naturellement « ennemis de la République » sont soupçonnés d'émigration à l'étranger. Tous leurs biens sont placés « sous séquestre de la Nation » par le comité de sûreté à partir de l'An II de la République. Sont compris dans cette confiscation : le château de Noisy, tous les meubles et objets, ainsi que plusieurs parcelles de terres et de prés loués à des fermiers de Noisy, Gournay ou Bry, et plus de 20 hectares de bois à Noisy. Trois habitants de Noisy sont nommés gardiens de ces biens et surveillent toute effraction. En l'An III, la bru de la comtesse Des Réaulx réussit à récupérer les biens de famille les plus précieux, restés à Noisy sous scellés.

L'inventaire retrouvé aux archives départementales<sup>6</sup> confirme le style de vie résidentielle que pouvaient avoir ces nobles à Noisy-le-Grand.

« La citoyenne de Mesrigny [...] réclame pour elle en son nom :

- 1 • la marmite et la poissonnière
- 2 • tout le linge, tant draps, nappes que serviettes
- 3 • le canevas [...] et quatre bois de fauteuils [...] pour un meuble destiné à son habitation en Champagne
- 4 • un télescope
- 5 • les bijoux à elle et à son mari compris dans ceux enlevés par le comité de sûreté générale
- 6 • 52 pièces d'or [...] également comprises dans les sommes déposées au Comité de sûreté générale.
- 7 • quelques effets d'argenterie [...]

Au nom de ses petits-enfants<sup>7</sup>, la citoyenne Mesrigny réclame :

- 1 • tous les meubles garnissant les chambres [...]
- 2 • les meubles personnellement à son usage [...]
- 3 • toute la batterie de cuisine [...]
- 4 • 12 paires de draps de maîtres, 12 paires de draps de domestiques, 24 douzaines de serviettes
- 5 • les lignes, hardes et effets personnels [...]
- 6 • les comestibles consistant en 80 livres de bougie, plusieurs paquets de chandelles, 10 à 12 livres de café, ainsi que tout le vin et autres denrées.»

**1812, André Burthe d'Annelet, brillante figure militaire des guerres de la Révolution française aux campagnes impériales, et son épouse Marguerite-Suzanne Delord-Sarpy acquièrent avec François-Dominique Burthe et son épouse Louise Delord-Sarpy le domaine de la Roche-du-Parc.**

#### **Les premières années, la résidence de Noisy-le-Grand abrite toute une tribu !**

En 1812, Marguerite-Suzanne a déjà cinq enfants et sa sœur Louise y met au monde ses deux premiers bébés (1816 et 1818).

Vers 1820 surviennent vraisemblablement plusieurs déménagements :

- Louise et François-Dominique Burthe regagnent la plantation familiale de la Nouvelle-Orléans ;
- la grand-mère, Marguerite Foucher, s'établit à Noisy.

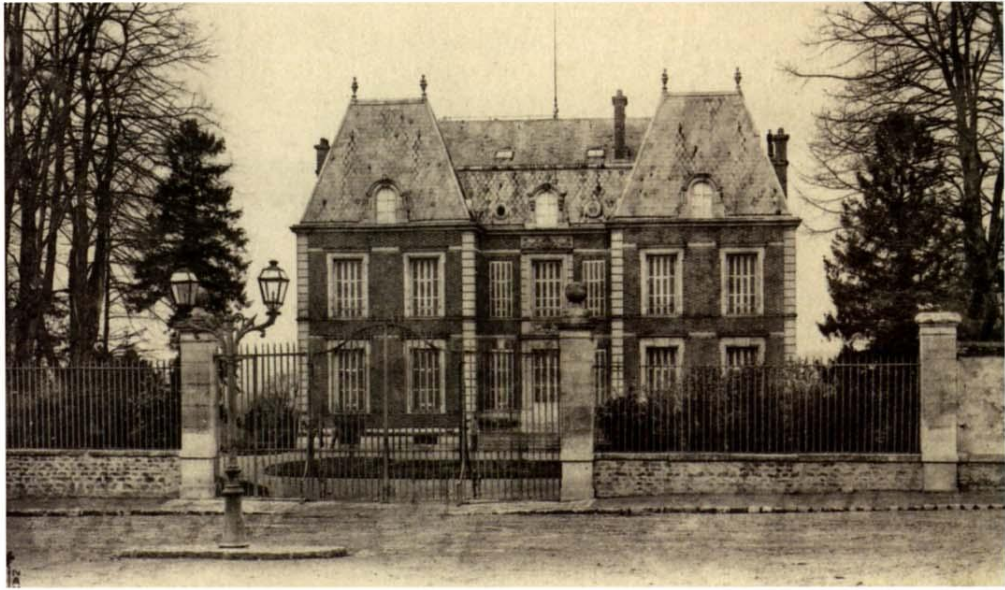
Quant au brillant militaire, André Burthe, il rejoint le cercle familial et sans doute Noisy à chaque retour de bataille et selon les événements politiques.

Il est nommé par le Préfet conseiller municipal à Noisy, de 1817 à 1819.

#### **1827, la famille Buisson achète le domaine**

En 1827, Les Burthe vendent leur propriété de Noisy-le-Grand aux Buisson.

Jean-Isidore Buisson et son épouse deviennent ainsi propriétaires du domaine de la Roche-du-Parc. Leur fille, Sophie-Louise est mariée depuis 1823 à François-Augustin Périac. Vivant tous les deux à Paris, ils héritent de la propriété et s'y installent.



20 | Château Périac, façade principale, sud.  
Avant 1904.

© Archives municipales

21 | Château Périac, façade nord.  
Début du 20<sup>e</sup> siècle.

© Archives municipales

### 1864, la construction du château par la famille Buisson-Périac

En 1863, ils font détruire l'ancienne « ferme » et construire le château. Leurs initiales « **P. B.** », Périac-Buisson, figurent toujours sur la façade nord. La construction s'achève en 1865.

### 1870, le château périac réquisitionné par les Prussiens

Cette demeure bourgeoise, quelques années plus tard, est réquisitionnée par les troupes prussiennes. La quasi-totalité des habitants s'est retirée à Paris avant septembre 1870 (voir pages 08/09). Les instructions du gouvernement les invitaient à s'y réfugier avec les récoltes et leurs bestiaux de manière à faire le vide avant l'ennemi. Seuls 137 d'entre eux restent sur le territoire.<sup>12</sup>

Le 18 septembre 1870, 5 000 hommes occupent la commune et s'y installent dans les maisons inhabitées ou évacuées.

**La propriété Périac (le château et le parc) est réquisitionnée.** Elle offre aux Prussiens un champ de tir bien dégagé, d'où ils dominent la Marne et le plateau d'Avron. Ce point stratégique est fortifié et relié par des tranchées aux autres positions de Villiers, Chennevières, Ormesson, etc. Noisy-le-Grand fait partie du périmètre de la bataille de Villiers-Cœuilly du 30 novembre 1870. L'armée française établit un plan de bataille pour récupérer les positions perdues autour de Paris. Un des corps de l'armée française doit attaquer Noisy et s'en emparer afin d'atteindre Villiers. Mais la bataille de Villiers-Cœuilly est un échec pour les troupes françaises. Noisy reste aux mains des Prussiens et plus de 4 000 hommes sont tués, blessés ou portés disparu.

Dans le règlement ultérieur des indemnités de guerre, la famille Périac reçoit l'une des plus fortes sommes allouées.

### 1926, acheté par la commune, le château devient mairie.

De là, plusieurs générations de Périac se succèdent jusqu'en 1926, date à laquelle Marguerite-René-Marie Arnal, veuve de Maurice Périac, vendra le château à la commune.<sup>5</sup>

### Un bâtiment témoin de son siècle

La construction de cette demeure est à l'image des grandes habitations bourgeoises de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Construit en briques et en pierres de taille, surmonté d'un toit d'ardoises à la Mansard, le bâtiment de plan massé, répond à une ordonnance tripartite.

Les différents éléments architecturaux de la façade principale sont soulignés par l'emploi de pierres de taille ou de briques. Les deux ailes latérales s'avancent nettement mettant l'accent sur la partie centrale de la façade.

Les fenêtres, lucarnes, œils-de-bœuf sont soulignés par des encorbellements décorés en pierres de taille.

La façade nord, côté Marne, d'un seul tenant, offre un magnifique panorama.



## Les maires noiséens au 19<sup>e</sup> siècle

**Comme les communes, les maires sont nés avec la Révolution française. La loi du 14 décembre 1789 stipule que « le chef de tout corps d'État portera le nom de maire ».**

La loi du 14 décembre 1789 stipule que « le chef de tout corps d'État portera le nom de maire » et la constituante de l'an III lui donne le nom d'agent municipal. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, de nombreuses lois modifieront le statut et les prérogatives du maire. Certaines sont de taille. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, les maires sont nommés par les préfets. À partir de 1882, ils seront élus par le conseil municipal. Auparavant, dans la France du 18<sup>e</sup> siècle, il y avait souvent deux magistrats par paroisse – un collecteur de taille et un syndic –, d'ordinaire élus par l'assemblée des habitants. Monsieur Seillier fut syndic du village de Noisy-le-Grand de 1778 à 1792.

À Noisy-le-Grand, Charles-Louis Bignan, est nommé par le préfet en 1853. Il exercera son mandat de 1853 à 1859. Pierre-Alfred Ruffin est nommé par le préfet en 1865 et exercera son mandat jusqu'en 1878.

À Noisy, petit village, le maire est souvent un rural mais plusieurs mandats ont également été confiés aux « châtelains »

de la commune (qualifiés du terme de « propriétaires »), comme

- Claude-Paul de Tugnot, maire de 1806 à 1812, propriétaire du domaine de la Roche-du-Parc,
- Jean Jovin, maire de 1812 à 1824, propriétaire de Villeflix.

Quelques maires s'illustreront par bien d'autres talents que la gestion d'une commune, notamment Louis-Charles Vaillant, artiste-peintre, où encore Théophile Poilpot, artiste-peintre.



**22** | La maison de Théophile Poilpot, maire de Noisy-le-Grand de 1887 à 1892, et artiste peintre. Cette demeure fut ensuite achetée par un autre Noiséen célèbre : Michel Simon.

© Archives municipales

## PORTRAITS DE MAIRES

### THEOPHILE POILPOT (1848-1915), QUAND MONSIEUR LE MAIRE ÉTAIT ARTISTE-PEINTRE...

**Théophile-François-Henri Poilpot figure dans la liste des maires de Noisy-le-Grand de 1887 à 1892, mais se distingue également par sa carrière d'artiste-peintre.**

Nous retenons parmi ses toiles surtout des panoramas de batailles. Sa première œuvre date de 1874 et Poilpot va produire pratiquement une toile par an jusqu'en 1900. Il trouve son inspiration au cours de plusieurs voyages, en particulier en Turquie et en Russie, où il est le témoin vivant de la guerre de 1876-1878.

Il retourne en Russie pour présenter son tableau *Couronnement de l'Empereur Alexandre III* (1890). Il est même admis à la table du tsar et décoré par le souverain de l'ordre de Sainte-Anne.

En France, Poilpot reçoit la médaille militaire après le siège de Paris en 1870. Il semble d'ailleurs que l'esprit républicain qui l'anime se reflète dans son œuvre, d'après les titres évocateurs comme *La prise de la Bastille* (1883), *Les Volontaires de 1792* (1891), *La patrie en danger* (1892) ou encore *Scènes du siège de Paris en 1871*.

#### **Théophile Poilpot et Noisy-le-Grand**

Son père acquiert une vaste propriété à Noisy, route de Malnoue, où il fait construire une maison en 1865.

Lui-même est peintre et ajoute donc un atelier en 1873. La propriété est plus tard dotée d'un « logement » supplémentaire et d'une écurie (1882), puis d'un jardin d'hiver (1891). En 1891, les Poilpot père

et fils habitent à la même adresse.

Théophile Poilpot fils est élu adjoint au maire de Noisy-le-Grand dès 1884.

Son absence aux séances du conseil municipal de février 1885 à mai 1886 s'explique par un voyage qu'il entreprend aux États-Unis. Il se rend alors sur les champs de bataille de la guerre de Sécession, entouré des plus grands généraux de cette campagne. Il en rapporte de nouveaux panoramas : *La bataille de Shiloh* (1885), *Le combat du Merrimack et du Monitor* (1886), *La bataille de Manassas* (1887), etc.

En 1887, après la démission du maire de Noisy-le-Grand, Alfred Nettement, il assure une courte période d'intérim avant d'être lui-même élu maire le 2 octobre 1887. Il est réélu le 13 mai 1888.

Son mandat s'achève en 1892 mais sa carrière de peintre continue : ses dernières œuvres datent de 1900, dont une série de neuf panneaux, actuellement exposée dans la Galerie des Lettres et des Sciences de la Sorbonne.

Après son décès, sa propriété route de Malnoue accueillera un autre Noiséen illustre.

Au début des années 1920, Michel Simon l'achète et en fait sa résidence principale... et celle de ses animaux. « *C'était la maison du peintre Poilpot, témoigne Michel Simon. Il a créé ce coin avec son ami Gambetta. La maison de droite, c'est Gambetta qui l'a fait construire pour son ami et ce jardin d'hiver avec l'atelier c'est Poilpot qui les a fait édifier. Il peignait là ses grandes toiles (...)* Ce séjour a été hanté par des personnages que j'adorais, Georges Courteline, Alphonse Allais et Alfred Jarry. Courteline était l'ami intime de Poilpot et, en face, habitait le peintre et affichiste Cheret, très ami d'Alphonse

*Allais et un peu plus bas, demeurait le musicien Claude Terrasse, qui était, lui, l'ami d'Alfred Jarry. De sorte que tous les dimanches, Courteline, Jarry et Allais étaient réunis ici. Ce n'est pas croyable, n'est-ce-pas ? »*

### **LÉON BERNARD, LE MAIRE QUI ACHETA LE CHÂTEAU PÉRIAC**

**Maire de Noisy-le-Grand de 1925 à 1932, Léon Bernard est le maire qui fit l'acquisition du château Periac et de son parc pour le transformer en hôtel de ville.**

Il a donné son nom à une des deux rues qui longent l'hôtel de ville et relie la place de la Libération au boulevard Paul-Pambrun. Il est décédé le 5 novembre 1932, dans l'exercice de ses fonctions. Le discours prononcé par Léon Lefèvre, premier adjoint, lors de ses obsèques, décrit un maire reconnu pour son « expérience des affaires, pour sa droiture, son honnêteté et sa puissance de travail, allant toujours de l'avant, ne craignant pas de prendre ses responsabilités, il entraînait son conseil à voter les travaux nécessaires pour l'amélioration de notre chère commune ».

En voici la retranscription intégrale.



**23** | Le château Périac quelques années avant son achat par la commune sous l'impulsion de Léon Bernard, maire

© Collection personnelle Michel Pajon

*« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,*

*C'est avec une profonde émotion que je viens accomplir la douloureuse mission qui m'incombe, d'adresser, au nom du conseil municipal et de la population, le suprême adieu à notre regretté maire, Léon Bernard.*

*La maladie qui le minait depuis longtemps ne l'a pas empêché de remplir, presque jusqu'à sa dernière heure, le mandat qui lui était confié, car il était encore à la mairie, le 29 octobre, et le 5 novembre il décédait à la suite d'une grave opération.*

*Léon Bernard, né à saint-André des Effangeas, dans l'Ardèche, le 14 septembre 1865, vint tout jeune à Paris. Par son intelligence et son travail acharné, il était parvenu à s'élever petit à petit ; voyageur de commerce, d'abord, directeur d'usine ensuite, il était parvenu à acquérir une industrie qui, sous sa vigoureuse impulsion, devint des plus prospères. Les brillantes qualités qu'il y déploya le firent choisir par ses collègues, comme vice-président de la chambre syndicale.*

*Il était venu dans notre région en habitant d'abord Bry-sur-Marne où, comme président du syndicat du lotissement de la Garenne, il s'occupa à son aménagement. En 1904, il est élu conseiller municipal de cette commune pour quatre ans, et s'y fait remarquer.*

*En 1917, il vint s'installer à Noisy et aux élections municipales de 1925, il forme une liste qui, au deuxième tour, est élue, sauf un candidat.*

*Placé à cette date à la tête du conseil, comme maire, il se fait apprécier tout de suite par ses capacités et l'expérience*

*des affaires, pour sa droiture, son honnêteté et sa puissance de travail, allant toujours de l'avant, ne craignant pas de prendre ses responsabilités, il entraînait son conseil à voter les travaux nécessaires pour l'amélioration de notre chère commune.*

*En 1929, au renouvellement du conseil, qui va se trouver cette fois, composé de 23 membres, pour se représenter, il complète sa liste qui est élue en totalité. Réélu maire, il continue avec la même ardeur, l'exécution de son programme. Malheureusement, il n'aura pas la joie de le voir aboutir. Les différents travaux dont l'exécution ne saurait tarder n'en porteront pas moins son empreinte, attendu que c'est lui qui les a préparés. Les dossiers de ces affaires étaient suivis par lui avec vigilance, lorsqu'ils passaient à la sous-préfecture, à la préfecture ou au ministère, il ne négligeait pas d'y aller, pour tacher d'en activer l'approbation. Il serait trop long d'énumérer ici toutes les affaires qu'il a fait aboutir, il le faisait parce qu'il jugeait de son devoir de le faire, il le faisait sans ostentation, avec modestie, mais avec ténacité, parce que c'était dans l'intérêt général, aussi il laissera une trace profonde de son passage à la mairie de notre commune.*

*C'est donc un homme de valeur qui disparaît, il emporte l'estime de l'administration où il était bien considéré, ainsi que celle de ses collègues du conseil et de la population.*

*Son dévouement à remplir ses fonctions jusqu'au dernier moment, sa puissance de travail, que l'on peut égaler mais non dépasser, peuvent le faire citer en exemple; nous ne l'oublierons pas, aussi, va-t-il laisser un vide parmi nous ; la commune perd en lui un bon administrateur.*

*Il accomplissait son mandat avec tact et bienveillance, recevant dans son bureau tout le monde sans distinction, s'efforçant toujours de donner satisfaction à ceux qui venaient s'adresser à lui. C'était un plaisir de collaborer avec lui, nous étions tous heureux de lui apporter notre concours, pour lui faciliter sa tâche, puisque c'était pour le même idéal, le bien de la commune, son souvenir et son exemple resteront toujours présents à notre mémoire. Officier d'Académie, il était sur le point d'obtenir la rosette d'Officier de l'Instruction publique.*

*(...)*

*À vous, madame, à vos enfants, j'apporte, au nom du conseil municipal, l'expression de nos sympathiques condoléances, puissent-elles, dans ce moment cruel que vous traversez, atténuer votre douleur que nous partageons tous, car pour nous aussi, c'est un véritable ami que nous perdons.*

*Léon Bernard, au nom de vos collègues du conseil municipal, des habitants de Noisy-le-Grand et de vos nombreux amis, je vous adresse nos suprêmes adieux. Reposez en paix»*

Témoins silencieux de l'Histoire, les murs de brique et de pierre de l'ancienne mairie ont été préservés. Cependant, à l'intérieur, c'est un édifice entièrement neuf qui a été reconstruit au cœur de l'ancien.

Le symbole d'une volonté affichée de concilier tradition et modernité, préservation du patrimoine et projet de construction pour un service optimal aux Noiséens. Une adresse unique pour un service municipal plus simple, plus moderne et plus accessible.

24 | Le château Périac au début du 20<sup>e</sup> siècle. La petite construction à droite, qui date de 1904 correspond au terminus du tramway © Archives municipales.

25 | Hôtel de ville, façade principale, 2013 © Archives municipales, Samantha Pastoor.



## Sources et iconographie

### Archives municipales de Noisy-le-Grand :

- Dossiers relatifs à la mairie,
- Matrices cadastrales,
- Registres paroissiaux et d'état civil,
- Registres des délibérations du conseil municipal.
- *Histoires de la mairie*, monographie municipale, 2008.

### Archives départementales de Seine-Saint-Denis

- Acte notarial de vente par Messieurs Burthe à M. et M<sup>me</sup> Buisson, le 30-12-1827,
- Inventaire général des titres et papiers de la Terre et Seigneurie de Noisy-le-Grand, 78 J 1-2.

### Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise

- Arrêtés préfectoraux de l'An X levant le séquestre apposés sur les biens des Des Reaulx
- Dossiers du séquestre : cotes 4Q93 et 5Q218.

### Archives nationales

- Acte notarial de licitation du 25-7-1759 entre les sœurs Demeuves.
- Archives privées de la famille Periac (dont généalogie complète) : cote 69AP.

### Collections personnelles de cartes postales

- Michel Pajon, député-maire de Noisy-le-grand

### Ouvrages

- Chandernagor (André), *Les maires en France 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, Fayard, Paris, 1993.
- Mentienne (Adrien), *Histoire de Noisy-le-Grand* [...]. - 222 p.
- Philippe (A. C.), *Monographie communale*, 1899.
- Roblin (Jean), *Les Combats du siège de Paris en Val-de-Marne : Bry, Champigny, Créteil, Villiers, Le Mée-sur-Seine*, Amattéis, 1987.
- Richard (Pierre) et Cotten (Michel), *Les Communes françaises d'aujourd'hui*, 2<sup>e</sup> éd. - Paris, P.U.F., 1986. - 127 p. - (Que sais-je ? ; 2084).
- *Les Maires en France du Consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986 - 462 p.

### Étude sur les familles Burthe / De Lord Sarpy :

- Archives de l'État de Louisiane, à Bâton-Rouge : registres paroissiaux reconstitués,
- Archives de la Nouvelle-Orléans : idem,
- Archives nationales : Fonds des colonies, Louisiane,
- Archives de la Ville de Paris,
- Archives municipales de Metz,
- Bibliothèque nationale : MORANT, Notice généalogique sur la maison de Burthe d'Annelet de Rosenthal [...], 1920.

## Notes

### 1 - 2

Archives municipales, registres des délibérations du conseil municipal.

### 3 - 4

Archives municipales, dossier Mairie, 24 W.

### 5

Archives départementales de Seine-Saint-Denis, inventaire général des titres et papiers de la Terre et Seigneurie de Noisy-le-Grand, 78J 1 et 2.

### 6

Archives nationales, archives privées de la famille Périac, 69 AP.

### 7

Syndic : désigné pour prendre soin des affaires d'une collectivité. Titre souvent porté par le président de la paroisse.

### 8

Centre de documentation du Musée d'Orsay, UZANNE (J.), « Théophile Poilpot », *Figures contemporaines, Album Mariani*, 1896-1908.

### 9

Archives de Noisy-le-Grand : cadastre, liste chronologique des maisons en construction.

### 10

Archives de Noisy-le-Grand : recensement démographique de 1891 et délibérations du conseil municipal.

### 11

Leclerc (Geneviève), « Chez Michel Simon : la brocante amoureuse au fond d'un parc », *Ciné-Monde*, n° du 9 janvier 1958.  
LOUBIER (Jean-Marc), *Michel Simon ou le roman d'un jouisseur*, Paris, 1989.

### 12

Archives municipales, dossier relatif aux obsèques des maires et des adjoints de la commune.



**Hôtel de ville de Noisy-le-grand**

Place de la Libération

93160 Noisy-le-grand

01 45 92 75 75

[www.noisylegrand.fr](http://www.noisylegrand.fr)